



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Démarche de panthéonisation d'Henri Barbusse

Question écrite n° 7927

### Texte de la question

Mme Lise Magnier attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la démarche de panthéonisation d'Henri Barbusse à l'occasion du 150e anniversaire de sa naissance. Henri Barbusse a été une personnalité culturelle importante du premier tiers du 20e siècle aussi bien en raison de sa profession de journaliste qu'en tant qu'écrivain. Consacré par le prix Goncourt en 1916, il a passé une grande partie de sa carrière à se battre en faveur de la paix. Alors que les valeurs républicaines sont régulièrement remises en cause, alors que la désinformation prend souvent le pas sur l'information, alors que la souveraineté des nations est de plus en plus compromise, il paraît indispensable de promouvoir les valeurs portées par Henri Barbusse afin que l'ensemble des Français puissent « s'enrichir de l'Histoire pour construire un monde de paix ». C'est pourquoi elle lui demande son avis sur la panthéonisation d'Henri Barbusse.

### Texte de la réponse

Le ministère de la culture, en lien avec le Centre des monuments nationaux, gestionnaire de l'édifice, recueille les propositions d'entrée au Panthéon de grandes figures qui ont mérité la reconnaissance nationale. Journaliste et homme de lettres engagé récompensé par le prix Goncourt, militant pacifiste convaincu, Henri Barbusse, dont le 150e anniversaire de la naissance est célébré cette année, a fait l'objet de plusieurs suggestions en ce sens. Il est toutefois à noter que c'est au Président de la République que revient la prérogative du choix des personnalités entrant au Panthéon.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Lise Magnier](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Horizons et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7927

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** Culture

**Ministère attributaire :** Culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mai 2023](#), page 4337

**Réponse publiée au JO le :** [17 octobre 2023](#), page 9195